

Don de la société patriotique de Mutius-Scaevola (Paris) pour la construction d'un vaisseau et pour les victimes de la poudrerie de Grenelle, lors de la séance du 29 vendémiaire an III (20 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la société patriotique de Mutius-Scaevola (Paris) pour la construction d'un vaisseau et pour les victimes de la poudrerie de Grenelle, lors de la séance du 29 vendémiaire an III (20 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 302;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17873_t1_0302_0000_8

Fichier pdf généré le 07/10/2019

la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer, sera le monument éternel de ma reconnaissance, monument qui perpétuera dans mon cœur la haine des tyrans coalisés, et le désir de les combattre jusqu'à mon dernier soupir.

Salut et fraternité.

Signé, DEBORD
CABAILLE, lieutenant
au deuxième bataillon du Loiret.

MAURE : Je demande l'insertion au bulletin de cette lettre, qui prouve les progrès de l'esprit public.

Décrété et applaudi (13).

6

La société patriotique de Mutius-Scaevola [Paris], après avoir exprimé son horreur pour le système de terreur, dépose sur l'autel de la patrie une somme de 200 L pour la construction d'un vaisseau, et 150 L pour les victimes de l'explosion du magasin de Grenelle.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*La société patriotique de Mutius-Scaevola à la Convention nationale, s. d.*] (15)

Liberté Égalité

Citoyens représentants,

Et nous aussi nous jurons une guerre à mort aux factieux, aux intrigans, aux hommes de sang, aux dominateurs, quelque soit leur masque et leur caractère. Et nous aussi nous voulons que le règne de la justice soit éternel, et que la terreur, cette furie dévastatrice, soit à jamais bannie de dessus la surface de la République : la terreur et la liberté sont incompatibles. La terreur, cette arme dont se servent avec le plus de succès les tyrans pour affermir leur puissance usurpée, enchaîne l'opinion, mène infailliblement à la stupeur, à l'engourdissement; et de l'engourdissement à l'esclavage il n'est qu'un pas bien facile à franchir. Sans votre courage, sans votre énergie, nous en eussions fait la triste expérience! Que dis-je, non, le trône, que vouloient relever les triumvirs, n'eût existé qu'un instant. Le peuple français, fidèle à ses sermens, auroit enseveli ces nouveaux tyrans sous les débris ou les monceaux de cadavres leur auroient servi de degrés pour y monter, et la France devenue un vaste cimetière, auroit prouvé à l'univers entier que ce n'est pas en vain que nous avons juré de vivre libres ou de mourir.

(13) *J. Fr.*, n° 755.

(14) *P.-V.*, XLVII, 273. *Bull.*, 5 brum. (suppl.); *C. Eg.*, n° 801; *F. de la Républ.*, n° 30.

(15) C 321, pl. 1342, p. 24. Reçue le 29 vendémiaire an III.

Encore une fois nous avons remporté une victoire éclatante sur le despotisme, sachons en profiter. Brisons l'arme dont on s'étoit servi pour nous opprimer; que la France n'offre plus à nos regards mille et une bastilles dans lesquelles gémissent indistinctement l'innocence et le crime; que la hache de la loi ne frappe plus un nombre infini de victimes à la fois; que la route, que doit parcourir le char de la révolution, ne soit plus inondé de sang et jonché de cadavres! que l'intention soit la seule base des jugemens que rendront ceux auxquels est confiée l'exécution des lois. Ah! que de patriotes périroient sur l'échaffaud, si, sans consulter l'intention, les juges ne prononçoient que d'après les faits, si l'on ne distinguoit l'erreur du crime! soyons sévères, mais soyons justes; une justice sévère, qui atteindra indistinctement les fripons, les dilapidateurs de la fortune publique, ces monstres toujours altérés de sang, sera pour l'innocence une égide contre les coups du crime. Elle fera jouir l'homme probe et vertueux d'une douce sécurité, et livrera le méchant à un supplice mille fois plus terrible que ne le feroit la terreur : certain de la punition de ses forfaits, dont il ne pourra comprimer les témoins, il s'attendra sans cesse au milieu des remords les plus déchirans, si toutefois, trop endurci dans le crime, il n'est parvenu à les étouffer tous.

Que le vandalisme expirant voye fleurir les arts et le commerce, seuls trésors de tout état, et surtout d'une république, et les canaux de l'abondance ouverts de tous côtés, dédommageront enfin le peuple des sacrifices sans nombre que, depuis six ans, il n'a pas hésité de faire pour l'affermissement de sa liberté.

Vous venez, citoyens représentants, de nous promettre tous ces avantages. La proclamation, énonciative de vos principes, que vous avez adressée au Peuple, en est la garantie : elle assure son bonheur et la prospérité de la République; elle est le flambeau qui nous guidera dans notre marche, et nous fera connoître les détours par lesquels les ambitieux, qui aspirent à la tyrannie, prétendent parvenir à leur but. Elle est l'éclair qui annonce la foudre près d'éclater sur leur tête et de les anéantir.

La société patriotique de Mutius Scaevola après avoir dans sa séance du 22 de ce mois, entendu avec le plus profond silence la lecture de cette adresse au peuple, l'a applaudie avec enthousiasme, et a arrêté qu'elle seroit insérée en entier dans ses registres et qu'une députation de ses membres viendront à votre barre jurer en son nom de n'avoir jamais d'autres principes que ceux que vous venez de proclamer, principes, qui doivent être ceux de tous les français, de tous les vrais amis de la liberté et de la République; de ne reconnoître d'autre centre, d'autre point de ralliement que la représentation nationale, qu'elle défendra avec courage contre quiconque voudroit la détruire pour élever une autorité tyrannique sur les débris de la sienne.

Citoyens représentants, jalouse de contribuer à l'affermissement de notre commerce et à la destruction de celui des anglais, empressée de venir au secours des infortunés, la société de